



## Flambée de cas de « variole du singe » en 2024 : quelle est la situation ?

La « variole du singe » est une maladie causée par le virus Mpxv. Ce virus est étroitement lié à celui responsable de la variole « classique ». La maladie a été découverte chez des singes de laboratoire en 1958, ce qui explique son nom.

### Il existe deux variants (ou clades) du virus Mpxv :

- **Le clade I (clade d'Afrique centrale)**

Il se manifeste principalement dans les forêts tropicales de la République démocratique du Congo (RDC). Jusqu'à récemment, les infections se produisaient principalement par transmission d'animal à homme, surtout par contact avec des rongeurs. Fin 2023, cependant, un sous-variant du clade I, connu sous le nom de clade Ib, est apparu dans l'est du Congo. Celui-ci se transmet essentiellement d'homme à homme, surtout (mais pas exclusivement) par contact sexuel. Le clade Ib a continué à se propager en Afrique. Le premier cas en dehors de l'Afrique a été signalé en Suède le 15 août 2024.

- **Le clade II (clade ouest-africain)**

Il s'est répandu dans le monde entier depuis l'épidémie de 2022. La

maladie se transmet principalement par contact sexuel. Ce variant a entraîné un grand nombre de cas, y compris en Europe. Bien que l'épidémie se soit calmée en 2022, de nouveaux cas sont encore sporadiquement identifiés en Europe et en Belgique, sans pour autant conduire à des épidémies majeures.

L'épidémie causée par le variant Ib connaît actuellement une montée en puissance en Afrique centrale et Australe, ce qui a mené l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) à déclarer une « urgence de santé publique mondiale »

A ce jour, aucun cas n'a été signalé en Belgique et le risque d'infection pour la population générale reste très faible.

**Les symptômes de cette infection sont un syndrome grippal (fièvre, douleurs musculaires, maux de tête, malaise général), suivi de lésions cutanées.**

Ces symptômes apparaissent souvent 5 à 21 jours après l'infection par le virus.

Les lésions cutanées peuvent être des plaques rouges, des boutons, des vésicules ou des pustules, qui finissent par guérir après avoir formé des croûtes. Elles peuvent apparaître n'importe où sur le corps et sont parfois douloureuses. Elles sont généralement observées autour de l'anus, sur les organes génitaux ou dans la bouche. Les lésions sont souvent accompagnées de ganglions fortement gonflés et douloureux.

**La maladie est généralement bénigne et guérit d'elle-même en quelques semaines.**

Le risque d'évolution vers une forme grave est plus élevé chez les personnes dont le système immunitaire est affaibli.

**La transmission de ce virus Mpxv se fait principalement par contact physique étroit avec une personne infectée, par exemple par contacts sexuels ou peau à peau.**

Toutefois, concernant le nouveau clade Ib, des incertitudes scientifiques subsistent quant à l'évolution clinique et à l'infectiosité.

**Compte tenu de l'impact limité de la maladie et du faible risque pour la population, la vaccination générale n'est pas envisagée actuellement.**

Il est important de noter que ce clade Ib est un variant relativement nouveau et que les connaissances scientifiques à son sujet évoluent constamment. Les données actuelles suggèrent que le vaccin disponible dans les stocks stratégiques est également efficace contre ce nouveau variant. Le Conseil Supérieur de la Santé étudie donc la possibilité d'une vaccination ciblée pour les groupes à risque spécifiques.

**Si vous présentez des symptômes ou pensez avoir été en contact avec une personne infectée :**

- *Isolez-vous immédiatement à votre domicile*
- *Prenez contact par téléphone avec votre médecin généraliste*

Pour obtenir les dernières mises à jour et recommandations concernant Mpxv, vous pouvez consulter les pages suivantes :

[www.health.belgium.be/fr/mpox](http://www.health.belgium.be/fr/mpox)  
[www.itg.be/fr/mpox-faq](http://www.itg.be/fr/mpox-faq)



## INFOS-PATIENTS MESSAGES-CLÉS MÉDICAMENTS

À transmettre aux patients ou à leur entourage lors de la prescription, de la dispensation ou de la surveillance d'un médicament

### tramadol



#### Éviter les activités à risque d'accident quand la vigilance baisse.

**Pourquoi ?** Certaines personnes sont particulièrement sensibles aux effets du *tramadol*. Elles peuvent subir de façon imprévisible une somnolence soudaine, dangereuse lors de certaines activités, par exemple la conduite de véhicule.



#### Avant de prendre en plus un autre médicament, demander l'avis d'un professionnel de santé.

**Pourquoi ?** L'ajout de divers autres médicaments augmente le risque d'effets indésirables tels que somnolence, convulsions, vertiges, nausées, arrêts plus ou moins longs de la respiration. C'est notamment le cas avec les autres antidouleurs opioïdes (*codéine, morphine*, etc.) car ils agissent comme le *tramadol*. Éviter les boissons qui contiennent de l'alcool car elles augmentent le risque de confusion mentale et de somnolence.



#### En cas de soulagement insuffisant : ne pas augmenter la dose sans l'avis d'un professionnel de santé.

**Pourquoi ?** Une augmentation trop rapide de la dose peut causer une somnolence excessive, des arrêts plus ou moins longs de la respiration, avec parfois des accidents graves.



#### En cas de traitement prolongé : ne pas arrêter soudainement la prise du médicament.

**Pourquoi ?** Après une utilisation de quelques semaines ou plus, l'arrêt soudain de ce médicament peut provoquer des effets désagréables liés à un manque de *tramadol* (irritabilité, tremblements, malaise). Contacter un professionnel de santé pour arrêter le médicament progressivement.



#### En fin de grossesse : signaler la prise du médicament aux soignants qui accompagnent la naissance.

**Pourquoi ?** Ce médicament pris par la mère parvient au bébé pendant la grossesse. Au moment de l'accouchement, il peut causer au nouveau-né des troubles tels que agitation et difficultés pour s'alimenter, justifiant une surveillance médicale renforcée.



#### Allaitement : suspendre l'allaitement le temps du traitement.

**Pourquoi ?** Ce médicament pris par la mère passe dans le lait et fait courir des risques graves au bébé. Lors d'un traitement de courte durée, il est possible de tirer le lait sans le donner à l'enfant afin d'entretenir la lactation.

©Prescrire - mars 2024

**Sources** • "Douleur nociceptive chez un adulte" Premiers Choix Prescrire, actualisation février 2024. • "Soulager une douleur nociceptive modérée d'une femme qui allaite" *Rev Prescrire* 2020 ; 40 (444) : 753-759.

Pharmacie Square Lebie

81, avenue des Cerisiers

1030 Bruxelles

+32.2. 308.97.89

+32. 468.28.02.79

[pharmacie@squarelebie.be](mailto:pharmacie@squarelebie.be)

[www.squarelebie.be](http://www.squarelebie.be)